

Jeudi, 16 novembre 2006

Les rapports suivants, adoptés selon la procédure de l'article 131, sont ajoutés dans les votes de 11 heures:

- Rapport Romano Maria La Russa — A6-0389/2006 (LIBE): «Prévenir et combattre la criminalité» (2007-2013)
- Rapport Romano Maria La Russa — A6-0390/2006 (LIBE) «Prévention, préparation et gestion des conséquences en matière de terrorisme» (2007-2013)
- Rapport Duarte Freitas (PECH) — Accord CE/Cap Vert de partenariat dans le secteur de la pêche.
- Rapport Ingo Friedrich — (AFCO) — Révision de l'article 139 du règlement — Norme transitoire concernant les langues

*

* *

Le Parlement marque son accord sur ces modifications.

L'ordre du jour est ainsi modifié

11. Famaguste/Varosha (débat)

Question orale (O-0106/2006) posée par Marcin Libicki, au nom de la commission PETI, à la Commission: Inclusion de la restitution de Varosha à ses habitants légitimes dans les mesures d'ensemble destinées à mettre fin à l'isolement de la communauté chypriote turque (B6-0446/2006)

Marcin Libicki développe la question orale.

Olli Rehn (membre de la Commission) répond à la question orale.

Interviennent Panayiotis Demetriou, au nom du groupe PPE-DE, Maria Matsouka, au nom du groupe PSE, Marios Matsakis, au nom du groupe ALDE, Kyriacos Triantaphyllides, au nom du groupe GUE/NGL, Kathy Sinnott, au nom du groupe IND/DEM, Charles Tannock, Mechtild Rothe, Jaromír Kohlíček, Bernd Posselt, Panayiotis Beglitis, Zbigniew Zaleski et Olli Rehn.

Le débat est clos.

12. Débat sur des cas de violation des Droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (débat)

(Pour les titres et auteurs des propositions de résolution, voir point 3 du PV du 14.11.2006)

12.1. Éthiopie

Propositions de résolution B6-0596/2006, B6-0598/2006, B6-0600/2006, B6-0603/2006, B6-0606/2006 et B6-0613/2006

Adam Bielan, Marios Matsakis, Ana Maria Gomes, Michael Gahler et Alyn Smith présentent les propositions de résolution.

Interviennent Karin Scheele, au nom du groupe PSE, Marcin Libicki, au nom du groupe UEN, Ryszard Czarnecki et Olli Rehn (membre de la Commission).

Le débat est clos.

Vote: point 13.1 du PV du 16.11.2006.